



MAI 2020 - INFO COVID19 n°2

La lettre du Maire

Lettre d'information de Pascal NOURY, Maire de Morangis



Chères Morangissoises, chers Morangissois,

Le 11 mai, ne signifie pas la disparition du virus. Si nous retrouvons une partie de nos libertés, nous devons en user avec un esprit de responsabilité encore plus fort qu'à l'habitude. Rappelons qu'il faut au maximum éviter d'être trop proches les uns des autres et que les gestes barrières sont plus que jamais indispensables.

Durant les 8 semaines précédentes, vous avez dans votre immense majorité respecté les règles imposées par le gouvernement. Toutefois, certains, ici ou là, n'ont pas fait preuve du même esprit de responsabilité. Dans un tel contexte, on ne devrait même pas avoir besoin de recourir à la police et à la sanction, savoir qu'on peut être responsable de la mort d'un autre devrait suffire à maintenir les règles.

Rappelons que, dans notre Région particulièrement, le virus circule encore. Voyez ces foyers de contagion qui naissent d'un regroupement. Dans ce contexte, chacun peut tomber malade et cette maladie, tous ceux qui ont été touchés vous le diront, n'est pas drôle même pour ceux qui échappent à sa forme la plus dangereuse.

Dans ce contexte, la Ville continue à accompagner les habitants pour répondre au mieux aux protections sanitaires nécessaires. Vous trouverez ci-après, les principales mesures prises et les explications des modalités de leur mise en œuvre.

“ **Le déconfinement ne signifie pas la disparition du virus. Nous devons rester vigilants.** ”

Distribution des masques en tissu

La distribution de 2 masques par habitant est prévue fin mai et début juin, pourquoi ?

Le Président de la République avait annoncé que pour le 11 mai, tout le monde aurait un masque « grand public » (en tissu). Ne voyant rien venir de l'État, les collectivités locales se sont quasiment toutes mises à la recherche de ce type de masque, essayant de trier parmi les pistes proposées, les plus sérieuses, les plus rapides, les plus fiables.

Dans ce désordre, la Municipalité s'est associée à un groupement de commande de plusieurs Établissements publics territoriaux et de nombreuses villes du « Grand-Orly Seine Bièvre » auprès d'une entreprise exerçant son activité dans le territoire. La certification du processus de cette entreprise a mis plus de temps que prévu et les 14 500 masques commandés n'arriveront que fin mai, début juin. Dans le même temps, le Conseil départemental a commandé un masque par Essonnien, pour les Morangissois ils seront livrés fin mai. **Nous organiserons donc une distribution commune de deux masques en tissu par habitant, fin mai, début juin.**



Deux masques en tissu, répondant aux recommandations AFNOR, seront distribués à tous les Morangissois à partir de fin mai.

Durant cette période, plusieurs habitants, surtout des habitantes, que je remercie très sincèrement, ont confectionné bénévolement des masques selon les recommandations diffusées par l'Afnor. La MJC a coordonné ces initiatives individuelles et collectives. **Ce sont plus de 1000 masques qui ont été réalisés. Il a été décidé de les attribuer aux seniors de la Commune**, d'abord ceux résidant dans un établissement puis ceux âgés de plus de 75 ans (sur inscription en mairie).

Rappelons que durant la période du confinement, la Ville et la Région ont doté de masques chirurgicaux les cabinets médicaux, les soignants libéraux travaillant auprès de publics fragiles et les commerçants alimentaires afin qu'ils puissent continuer à approvisionner la population.

J'aurais vraiment souhaité que tous les Morangissoises et Morangissois puissent disposer d'un masque en tissu pour le 11 mai, hélas malgré nos précautions, les circonstances ne nous ont pas été favorables. Nous n'avons pas retenu la possibilité de distribuer à tous des masques chirurgicaux car il en faut au moins 2 par personne et par jour, ce qui aurait conduit à une commande démesurée ou symbolique.

Je regrette que l'État ne se soit pas donné les moyens de répondre au défi d'un masque par personne pour le 11 mai, en réquisitionnant toute la production et en demandant aux Communes d'en assurer la distribution. Le gouvernement a choisi la solution de la diffusion par les enseignes commerciales. Ce qui crée une nouvelle source d'inégalités. L'usage du masque risque de perdurer. Faut-il penser qu'il sera totalement à la charge de chaque habitant et au profit de quelques-uns? J'en ai bien peur.



Accueil des élémentaires en toute sécurité à partir du 18 mai.

Réouverture des écoles élémentaires

Écoles élémentaires rouvertes à partir du 18 mai, écoles maternelles maintenues fermées jusqu'à nouvel ordre, mise en place d'accueils de loisirs, pourquoi?

L'annonce de la réouverture des écoles a donné lieu à des annonces pour le moins contradictoires et au final sous la seule responsabilité des Maires. Le protocole sanitaire permettant cette réouverture n'a été diffusé que le 4 mai. Vu sa complexité, il m'est apparu impossible de le mettre en œuvre après une concertation indispensable avec les équipes enseignantes et les représentants de parents d'élèves pour le 11 mai. Un travail sérieux a été engagé avec les enseignants, les personnels techniques et d'entretien, les agents de restauration, les animateurs, les directrices et leurs équipes afin que dans la semaine du 11 au 15 mai, un fonctionnement respectueux des consignes sanitaires et propices au travail scolaire soit présenté aux parents et que **les écoles élémentaires** ouvrent à partir du 18 mai.

En ce qui concerne, **les écoles maternelles**, il m'a semblé après discussion avec tous les acteurs que les conditions d'un respect de la sécurité sanitaire et affective des enfants étaient encore très éloignées. J'ai donc décidé qu'elles resteraient fermées jusqu'à nouvel ordre.

Cependant, les parents ne pourront pas tous garder leurs enfants et l'Éducation nationale annonce ne pouvoir accueillir que 15 à 30 % des élèves. **La Municipalité a donc décidé d'organiser des accueils de loisirs avec un temps de suivi scolaire**, à petits effectifs, dans des lieux appropriés et permettant des activités en plein air, en assurant la permanence de l'accueil des enfants ce que ne garantissent pas les écoles (renseignements au service enfance jeunesse).

Nous avons décidé la gratuité des accueils de loisirs et la restauration scolaire du 11 mai au 4 juillet 2020.

Maintien d'une cellule de soutien

Maintenir les services mis en œuvre depuis le 17 mars, pourquoi?

Il est conseillé aux personnes fragiles de continuer à s'appliquer les règles du confinement. Afin de le leur permettre, les personnes âgées qui le souhaitent continuent à être appelées régulièrement, le nombre de repas portés au domicile peut encore être augmenté, la réception et la livraison de courses commandées à un drive perdurent. Toute personne, en difficulté, qui souhaite bénéficier d'un de ces services doit prendre contact avec les services municipaux.

Licenciements, chômage partiel, pertes de revenus s'ajoutent aux difficultés sociales existantes. Le service d'action sociale poursuit son suivi individualisé pour apporter les meilleures réponses à chaque situation.

Le port des documents scolaires au domicile des enfants ne disposant pas du matériel informatique nécessaire est maintenu jusqu'à ce que ces enfants soient accueillis tous les jours à l'école.

Reprise des services municipaux

Les démarches administratives seront uniquement sur rendez-vous, pourquoi?

Tous les services municipaux ont repris le 11 mai dans une configuration proche de l'habitude. Après cette période où ils ont tourné à effectifs réduits pour assurer les services essentiels à la population et participer à l'effort de confinement, il y a maintenant beaucoup à rattraper tout en veillant à la sécurité du public et des agents.

→ **Hôtel de Ville.** Toutes les démarches se font sur rendez-vous ce qui permet d'éviter les regroupements trop importants à l'accueil. Les horaires de fonctionnement sont élargis de façon à offrir plus de rendez-vous avec un nombre d'agents respectant les consignes sanitaires.

Hôtel de Ville

Démarches administratives:

Accueil sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h/12h30 et de 14h/18h30. Samedi de 8h30 à 12h.

☎ 01 64 54 28 28 : accueil mairie

☎ 01 64 54 28 20 : service seniors

☎ 01 64 54 28 30 : service action sociale

3 lignes téléphoniques distinctes permettent de répondre rapidement aux Morangissois et effectuer la prise de rendez-vous.

→ **Propreté, entretien, espaces verts.** Les équipes ont repris progressivement depuis le 4 mai. De nouveaux fonctionnements sont à mettre en œuvre (exemples: pas de soufflage sur la voirie, désinfection du mobilier urbain, nettoyage et désinfection renforcés des locaux...). Le retour à la normale ne se fera que progressivement, d'autant que le laisser-aller de certains des habitants s'est renforcé au cours de la période de confinement.

→ **Accueil de la petite enfance.** Réouverture du Service d'accueil familial et mise en place d'un accueil mutualisé à la micro crèche. Les autres structures ouvriront progressivement dans le cadre d'un dialogue entre les professionnels et les parents.

Dans ce contexte, je vous invite à être attentifs pour toujours respecter les gestes barrière et à ne jamais hésiter à les rappeler à ceux qui s'en affranchissent volontairement ou par mégarde. Soyez convaincus qu'avec toute l'équipe municipale et les agents communaux, dans un environnement pour le moins fluctuant et imprécis, nous faisons le maximum pour qu'ensemble nous relevions le défi d'un déconfinement réussi. **Prenez soin de vous et des autres.**

Avec vous, *Fidèle*
Pascal Noury

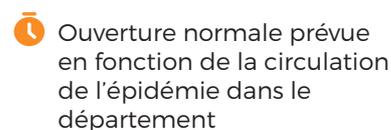
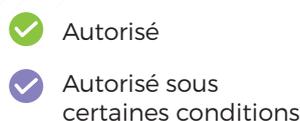
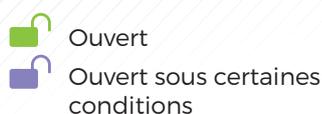


Pascal Noury

monsieurlemaire@morangis91.com

Plan de déconfinement (Essonne)

L'ensemble de ces dispositions est conditionné par la situation épidémique du département et du territoire national. Les gestes barrières doivent être appliqués en toutes circonstances.



Vie sociale et activités	avant 11/05	après 11/05	après 02/06
Rassemblements + 10 pers	✗	✗	🕒
Grands événements + 5000	✗	✗	✗
Colonies de vacances,	✗	✗	🕒
Parcs et jardins	🔒	🔒	🕒
Jardins familiaux	🔓	🔓	🔓
Forêt	✅	✅	✅
Théâtres	🔒	🔒	🕒
Médiathèques et bibliothèque	🔒	🔓	🕒
Lieux de culte	✗	✗	🕒
Mariages et cérémonies (sauf urgences)	✗	✗	🕒
Cérémonies funéraires (- 20 pers.)	✅	✅	🕒
Déplacements			
Dans l'espace public	✅	✅	✅
Transports en commun (port du masque obligatoire + attestation heures de pointe)	✅	✅	✅
Longue distance (+ 100 km)	✗	✗	🕒
Taxis, VTC (port du masque obligatoire)	✅	✅	✅
Commerces (port du masque conseillé)			
Commerces alimentaires (hors marchés, bars, restaurants)	🔓	🔓	🔓
Bars, cafés, restaurants	🔒	🔒	🕒
Marchés en plein air	🔓	🔓	🔓
Boutiques, magasins	🔒	🔓	🔓
Activités sportives			
Sport individuel à l'extérieur	✅	✅	✅
Sport individuel à l'intérieur (piscine, patinoire, gymnase,...)	✗	✗	🕒
Sport professionnel	✗	✗	✗

À Morangis	avant 11/05	après 11/05	après 02/06
Services municipaux	🔓	🔓	🔓
Écoles maternelles	🔒	🔒	🕒
Écoles élémentaires	🔒	🔓	🔓
Collège	🔒	🔒	🕒
Lycée	🔒	🔒	🕒
Micro crèche	🔓	🔓	🔓
Relais Assistants Maternels	🔒	🔓	🔓
Service accueil familial	🔒	🔓	🔓
Jardin des Petits Pas	🔒	🔒	🕒
Accueil de loisirs avec un temps de suivi scolaire	🔓	🔓	🔓
Pôle jeunesse et citoyenneté	🔒	🔒	🕒
Restaurant communal	🔒	🔒	🔒
Déchèterie de Morangis	🔒	🔓	🕒
Cimetière	🔒	🔓	🔓
Cours associatifs non sportifs (- de 10 adhérents)	✗	✅	✅
Cours municipaux	✗	✗	✗
Événements municipaux. (à redéfinir après le 13 juillet)	✗	✗	✗
Locations de la salle Charcot (à redéfinir après le 13 juillet)	✗	✗	✗
Terrains extérieurs (tennis, golf, tir à l'arc, pétanque,...)	🔒	🔓	🔓
Espace Pierre Amoyal	🔒	🔒	🔒
Médiathèque EPT12	🔒	🔓	🕒
Gymnases C. Bigot et F. Arthaud	🔒	🔒	🕒

Toutes les infos de votre ville sur
www.morangis91.com

